

Document généré le mardi 13 février 2024 à 11:24

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/02/24	13/02/24			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
JOUE	Intégrale					

Service : CPJ**Référents : Sandrine GALLET****Classification CPV :**Principale : **30163000** - Cartes accréditivesComplémentaires : **09132000** - Essence**09134200** - Carburant diesel

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012



L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Fourniture de carburant en station-service par le biais de cartes accréditives pour les besoins de la Commune de l'Isle sur la Sorgue
Référence acheteur	AO23-04
Nature de la procédure	Fournitures -
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	30163000 - Cartes accréditives
Code CPV complémentaire	09132000 - Essence 09134200 - Carburant diesel
Critères d'attribution	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **1200000** €

Date d'attribution : 12/02/24

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Marché n° : AO23-04 - **LA COMPAGNIE DES CARTES CARBURANT** 168-180 Montant HT : **114 351,50** €

Boulevard Gabriel Péri 92240 MALAKOFF

Le titulaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires

Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord cadre est conclu pour une durée de 1 an. Il est reconductible 3 fois tacitement jusqu'à son terme.

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

Cet accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 300 000€ HT a été attribué au candidat N°1 la compagnie des cartes carburant pour un montant de DQE fixé à 114 351, 50 € HT (non contractuel).

Titulaire : SAS La compagnie des cartes de carburant

168 -180 Boulevard Gabriel Péri

92240 MALAKOFF

SIRET N° : 528 249 808 00031

Envoi le 13/02/24 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.